



L'InfoCharte

« Je ne gaspille pas l'eau »

N°42 – Octobre 2025

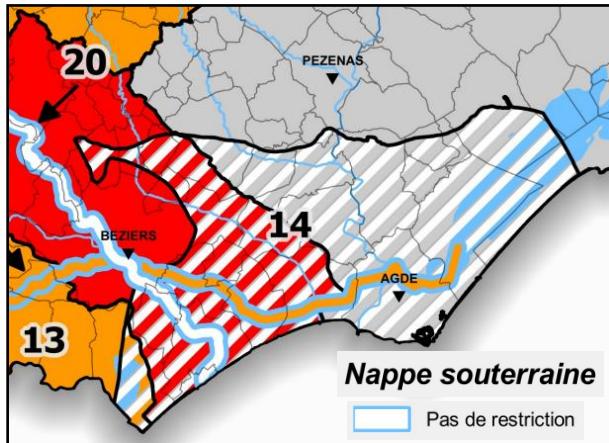
La lettre d'info de la charte « Je ne gaspille pas l'eau » présentant les projets et aménagements des communes adhérentes et informant des innovations technologiques en matière d'économies d'eau.

ACTUALITES

SECHERESSE

Etat de la nappe

Les prélèvements diminuent et le niveau de la nappe astienne remonte, surtout au nord grâce aux pluies récentes. À Vias, les niveaux restent proches du seuil de vigilance, mais le raccordement au réseau SBL début 2026 apportera un réel soulagement. L'arrêté préfectoral du 5 septembre 2025 confirme l'absence de restriction pour la nappe astienne.



Portiragnes

Désimperméabilisation

La commune de Portiragnes a transformé les cours de ses écoles maternelle et primaire ainsi que le parking attenant en véritables espaces de fraîcheur.

- 3 425 m² désimperméabilisés
- 7 261 m² déconnectés du réseau pluvial
- Coût du projet : 961 128 € HT
- Plantations méditerranéennes prévues à la Toussaint 2025

Ces aménagements permettent de favoriser l'infiltration locale des eaux pluviales et de limiter le ruissellement vers le réseau, tout en réduisant les îlots de chaleur.

Ce projet exemplaire est soutenu par l'Agence de l'eau dans le cadre de son 12^e programme (gestion intégrée des eaux pluviales en zone urbaine).

L'Agence de l'eau peut financer jusqu'à 70 % du coût éligible (dans la limite de 120 €/m² pour les cours scolaires), sous réserve de solutions fondées sur la nature et d'un volet pédagogique avec les élèves. En savoir plus sur le 12^e programme de l'Agence de l'eau, cliquer [ICI](#).

Le SMETA a récemment organisé une visite de site présence de M. Guagnini (DGS), M. Faure (élu) et Mme Levannier (élue).

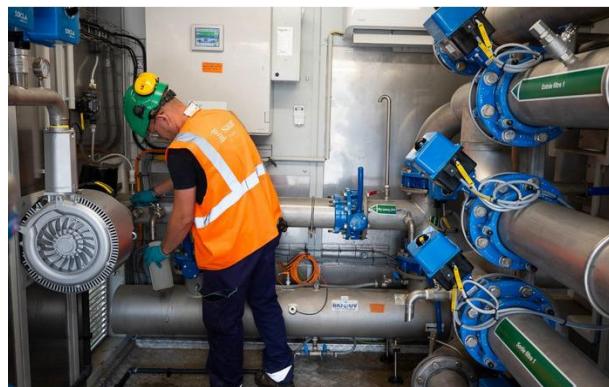


Gruissan

Recycler l'eau pour l'avenir

De nombreux territoires du littoral méditerranéen, confrontés à des sécheresses de plus en plus fréquentes, s'intéressent à la réutilisation des eaux usées traitées. En France, cette pratique ne concerne qu'environ 1 % des volumes, loin derrière l'Italie (8 %) et l'Espagne (14 %).

Dans ce contexte, le projet Irri-Alt'Eau, mené à Gruissan, constitue une expérimentation inédite qui permet de sécuriser les rendements viticoles tout en limitant la pression sur l'eau potable.



Prélèvement d'eau usée traitée par la station d'épuration Narbonne-Plage avant distribution vers les vignes (source : agriculture.gouv.fr)

Cette démarche innovante montre son efficacité mais soulève aussi des questions de coût et de priorisation : pour quels usages, avec quels investissements, et à quel prix ? Si l'essai porte ici sur la vigne, d'autres applications sont possibles, comme l'arrosage des espaces verts ou le nettoyage des voiries en substitution de l'eau potable.

Pour Nicolas Saurin, responsable de l'unité INRAE de Pech Rouge, l'enjeu est double : accompagner les agriculteurs, qui deviennent de nouveaux irrigants,

et les aider à raisonner leurs pratiques pour inscrire l'irrigation dans une gestion durable de la ressource. Si le projet Irri-Alt'Eau s'avère concluant, il pourrait inspirer d'autres territoires méditerranéens et contribuer à accélérer la place de la réutilisation de l'eau dans les politiques françaises.



Les vignes de Gruissan face à la mer Méditerranée, sous la chaleur estivale
(source : agriculture.gouv.fr)

Informer

Une météo de l'eau pour tous

Depuis juin 2025, France Télévisions et le BRGM proposent une « Météo de l'eau » hebdomadaire dans le Journal Météo Climat. Diffusée sur France 2, France 3 et Franceinfo, elle présente l'état des nappes phréatiques, la qualité de l'eau et les impacts du changement climatique.

Basée sur les données actualisées du BRGM, avec la contribution du SMETA qui transmet les données concernant la nappe astienne, cette initiative permet aux citoyens de suivre régulièrement l'évolution de la ressource et de mieux s'approprier ces enjeux.

L'objectif : informer largement pour favoriser des comportements plus sobres et responsables vis-à-vis de l'eau.

Sérignan

Economie en eau sur France 3

Le 23 juillet dernier, le JT 19/20 de France 3 a mis en lumière la démarche exemplaire de la ville de Sérignan, labellisée *Commune économie en eau*. Le reportage a présenté les dispositifs déjà en place : douches temporisées dans les équipements sportifs, suivi quotidien des consommations grâce aux compteurs, détection rapide des fuites sur le réseau, mais aussi le choix d'une végétation méditerranéenne moins gourmande en eau. Les images ont montré concrètement comment la commune économise près de 40 % d'eau tout en sensibilisant ses habitants, notamment via la distribution de kits d'économie d'eau. Une belle reconnaissance médiatique pour une ville pionnière en matière de gestion durable de la ressource.



PARTICIPEZ A L'INFOCHARTE !

Vous avez mis en place une action innovante ou exemplaire en faveur de l'économie d'eau ? Ecrivez-nous à l'adresse snofal@smeta.fr pour apparaître dans le prochain numéro de l'InfoCharte

Prochaine parution :
Lundi 1er décembre 2025